

Qui doit payer le changment du parquet cause par un cambrolage

Par JANE1002, le 22/11/2008 à 04:28

bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement. Dernièrement, mon locataire a subi un cambriolage dans lequel le parquet a été dégradée. Le locataire a porté plainte en mentionnant cette dégradation; le parquet a ete tellement abîmee et besoin changer. mais le locataire refuse de prendre en charge les frais de changement de le parquet. Je voudrais savoir qui doit payer pour cette dégradation.

Merci de votre aide

Par jeetendra, le 22/11/2008 à 10:41

bonjour, en principe c'est le locataire il est bien assuré en vol (assurance habitation), cordialement

Par JANE1002, le 22/11/2008 à 20:35

Merci boucoup.